



Passion monuments - Abbaye du Mont-Saint- Michel

Foire Aux Questions

Vous trouverez ci-dessous les réponses aux questions qui nous sont fréquemment posées sur Passion monuments - Abbaye du Mont-Saint-Michel, l'abonnement annuel à l'abbaye du Mont-Saint-Michel, proposé par le Centre des monuments nationaux. Nous espérons que cette FAQ vous sera utile !

SOMMAIRE

INFORMATIONS GENERALES	3
Durée de l'abonnement	3
Support disponible.....	3
Formules et tarifs	3
FONCTIONNEMENT DE L'ABONNEMENT & AVANTAGES.....	4
Conditions de visite de l'abbaye du Mont-Saint-Michel	4
Conditions d'accès au monument	5
Autres avantages Passion monuments - Abbaye du Mont-Saint-Michel	5
PRIMO-ABONNEMENT : COMMENT S'ABONNER.....	7
Abonnement en ligne.....	7
Moyens de paiement	7
Réception de l'abonnement	7
Achat pour un tiers	8
RENOUVELLEMENT : COMMENT SE REABONNER	8
INFORMATIONS PRATIQUES	9

Jours et horaires d'ouverture de l'abbaye	9
Services et conditions de visite	9
Comment venir à l'abbaye ?	10
CONTACT.....	11

INFORMATIONS GENERALES

Durée de l'abonnement

1. **L'abonnement est valable un an : s'agit-il de 365 jours à compter de la date d'achat ou d'une année calendaire ?**

L'abonnement est valable 365 jours à compter de la date d'achat.

2. **L'abonnement est-il disponible immédiatement après achat ou y a-t-il un délai d'obtention ?**

L'abonnement est disponible immédiatement après achat : chaque abonné reçoit sa e-carte sur sa messagerie électronique quelques instants après son achat et peut également la retrouver dans son espace client.

3. **L'abonnement démarre-t-il au jour de la date d'achat ou est-il possible de choisir la date de début de validité en la fixant ultérieurement à la date d'achat ?**

L'abonnement démarre au jour de la date d'achat et il n'est pas possible de fixer une autre date de début de validité.

Support disponible

4. **Sur quel support est disponible mon abonnement Passion monuments - Abbaye du Mont-Saint-Michel ?**

Votre abonnement Passion monuments - Abbaye du Mont-Saint-Michel est disponible uniquement sous forme d'une e-carte digitale, au format PDF, qui présente votre QR code d'abonnement. Il s'agit d'un support dématérialisé mis à disposition de tous les abonnés immédiatement après leur achat et qui peut être, soit présenté sur smartphone à l'entrée de l'abbaye, soit imprimé. Il n'existe pas de carte physique.

Formules et tarifs

5. **Comment fonctionne la formule Duo ?**

La formule Duo procure deux entrées à chaque fois : elle est valable pour l'adhérent, c'est-à-dire le porteur de l'adhésion dont l'identité figure sur l'abonnement et l'invité de son choix, dont l'identité ne figure pas sur l'abonnement et qui peut varier d'une visite à l'autre.

6. Existe-t-il des tarifs préférentiels ?

Il existe deux tarifs préférentiels disponibles au moment du réabonnement : les abonnés peuvent en effet renouveler leur adhésion Solo à 26 € au lieu de 29 € et Duo à 46 € au lieu de 50 €.

Les personnes qui disposent de l'abonnement annuel aux parkings du Mont-Saint-Michel (carte Grand Site) bénéficient également d'un tarif préférentiel : 25,50€ pour la formule Solo et 46,50€ pour la formule Duo.

FONCTIONNEMENT DE L'ABONNEMENT & AVANTAGES

Conditions de visite de l'abbaye du Mont-Saint-Michel

7. L'abonnement permet-il d'accéder à l'abbaye du Mont-Saint-Michel sans paiement supplémentaire ou simplement à tarif réduit ?

Passion monuments - Abbaye du Mont-Saint-Michel permet à l'abonné (et à son accompagnateur pour la formule Duo) d'accéder à l'abbaye sans paiement supplémentaire-et autant de fois qu'il le souhaite – en visite libre ou parcours commenté (sous réserve de disponibilité pour ce dernier).

8. Quels sont les modes de visite permis avec l'abonnement Passion monuments - Abbaye du Mont-Saint-Michel ?

L'abonnement Passion monuments - Abbaye du Mont-Saint-Michel vous donne accès à la visite libre et au parcours commenté (sous réserve de disponibilité) en journée.

Pour le parcours commenté, le nombre de places étant limité, nous vous recommandons de réserver votre place à l'avance sur l'e-billetterie du monument.

9. Quelles différences y a-t-il entre la visite libre, le parcours commenté et la visite-conférence ?

- **Visite libre** : le visiteur parcourt le monument seul, de façon autonome.
- **Parcours commenté** : la visite est animée par un agent du Centre des monuments nationaux qui présente les principales caractéristiques du site. Durée : 45 minutes environ. Nombre de places limité – réservation à l'avance fortement conseillée. Sans supplément tarifaire.
- **Visite-conférence** : la visite est animée par un guide-conférencier agréé par le Centre des monuments nationaux. Il s'agit d'une visite approfondie donnant accès à des salles non accessibles sur le circuit de visite classique. Différentes thématiques proposées. Durée de 2h environ. Nombre de place limité – réservation à l'avance fortement conseillée. Ces visites ne sont pas comprises dans l'abonnement mais un tarif privilégié est proposé aux abonnés (6€ par personne au lieu de 20,50€ ou 24€ selon saison).

10. Y a-t-il une limite d'utilisation de l'abonnement ?

Non, l'abonnement permet de visiter l'abbaye du Mont-Saint-Michel de façon illimitée : vous pouvez utiliser votre abonnement autant de fois que vous le voulez – en journée uniquement sur les jours et horaires d'ouverture du monument et dans la limite des places disponibles qui sont conditionnées aux capacités d'accueil et aux jauges du monument.

Conditions d'accès au monument

11. Pour accéder à l'abbaye du Mont-Saint-Michel, suffit-il de se présenter avec son abonnement ou faut-il réserver ?

Pour accéder à la visite libre de l'abbaye, il suffit de vous présenter directement à l'entrée du monument avec votre abonnement, aucune réservation sur internet n'est nécessaire. Pour suivre un parcours commenté, la réservation n'est pas obligatoire mais conseillée, sur internet.

12. Si le créneau de visite souhaité est complet, l'abonnement permet-il d'obtenir une place quand même ?

Non, pour des questions de sécurité, si la jauge d'un créneau de visite est complète, il n'est pas possible d'y ajouter plus de visiteurs.

13. L'abonnement est-il coupe-file ?

L'abonnement n'est pas coupe-file mais il permet un accès facilité en se présentant directement au contrôle des billets via la file des billets pré-payés sans passer par la caisse. Cependant, attention, lors des périodes de fortes fréquentations, même la file prioritaire des pré-payés peut être assujettie à des temps d'attente importants.

14. Je n'ai pas mon abonnement sur moi : est-il possible d'accéder à l'abbaye du Mont-Saint-Michel quand même ?

Non, le titre d'abonnement (e-carte) est le seul justificatif permettant d'accéder au monument. Tout autre document (justificatif de paiement, e-mail de confirmation de commande etc.) sera refusé.

15. J'ai un abonnement Duo : la personne que j'invite peut-elle accéder sans moi au monument ?

Non, le porteur de l'abonnement Duo doit nécessairement être présent.

16. Est-ce que je peux prêter mon abonnement à quelqu'un ?

Non, l'abonnement est personnel, nominatif et non cessible. Seul le titulaire de l'abonnement est autorisé à l'utiliser et à bénéficier de ses avantages. Une pièce d'identité doit être présentée au contrôle en même temps de l'abonnement.

Autres avantages Passion monuments - Abbaye du Mont-Saint-Michel

17. L'accès aux expositions temporaires est-il inclus dans l'abonnement ?

Oui, l'accès aux expositions temporaires est bien inclus et donc gratuit avec l'abonnement.

18. Je ne reçois pas la newsletter : que faire ?

Nous vous invitons à vérifier vos spams ou courriers indésirables : la newsletter y est peut-être. Dans le cas contraire, vous pouvez nous écrire à abonnement-abbayesm@monuments-nationaux.fr

19. Je souhaite me désinscrire de la newsletter : comment faire ?

Pour vous désinscrire, vous devez cliquer sur « se désinscrire » en bas de la newsletter.

20. Qu'est-ce que le magazine digital *Monuments nationaux* ?

Il s'agit du magazine du Centre des monuments nationaux, qui présente l'actualité du CMN au travers de dossiers, interviews, portfolios... Il y a trois numéros par an, communiqués dans la newsletter au format numérique : il suffit de cliquer sur le lien envoyé, puis le magazine s'ouvre sur une plateforme de lecture en ligne.

Le Centre des monuments nationaux (CMN) est l'établissement public chargé de la conservation, la restauration et l'animation de plus de 100 monuments historiques et jardins répartis sur tout le territoire, dont l'abbaye du Mont-Saint-Michel.

Dans leurs écrins de nature ou en cœur de ville, des sites archéologiques, préhistoriques, médiévaux ou modernes illustrent la diversité de cet ensemble de monuments.

Une programmation riche de plus de 400 manifestations et partenariats associée à des actions d'éducation artistique et culturelle attire chaque année plus de 11 millions de visiteurs : expositions, ateliers, concerts, spectacles sont autant d'expériences originales ouvertes à tous les publics et au service du développement des territoires.

21. Est-il possible de recevoir le magazine *Monuments nationaux* au format papier ?

Non, le magazine *Monuments nationaux* est uniquement disponible au format digital.

22. Comment bénéficier de mes réductions de 5% sur les livres et 10% sur les produits auprès des librairies-boutiques de l'abbaye du Mont-Saint-Michel ?

Dans les librairies-boutiques du monument, vous devez présenter en caisse votre titre d'abonnement (e-carte).

23. Les visites conférences de l'abbaye sont-elles incluses dans l'abonnement ?

Non mais un tarif préférentiel est proposé aux abonnés : 6€ au lieu de 20,50€ ou 24€ selon la saison.

24. Les animations (ateliers, spectacles, parcours nocturnes et autres évènements...) sont-elles incluses dans l'abonnement ?

Non : l'abonnement inclut l'accès gratuit et illimité à toute la programmation culturelle comprise dans le droit d'entrée du monument, c'est-à-dire ne faisant pas l'objet d'un supplément tarifaire. Toutes les prestations ayant une tarification spécifique, dont le parcours nocturne, sont donc exclues de l'abonnement. Toutefois, des tarifs privilégiés peuvent être mis en place pour les abonnés et communiqués dans la newsletter.

PRIMO-ABONNEMENT : COMMENT S'ABONNER

Abonnement en ligne

25. Comment faire pour s'abonner en ligne ?

Pour vous abonner en quelques clics, vous devez vous rendre sur le site de vente en ligne Passion monuments <https://billetterie-passion.monuments-nationaux.fr>, vous créer un compte client et sélectionner le parcours « S'abonner ».

Le site internet est un passage obligé, l'abonnement Passion monuments - Abbaye du Mont-Saint-Michel est disponible uniquement en format dématérialisé et ne peut être acheté qu'en ligne sur le site dédié. Aucun achat sur place en caisse n'est possible.

26. J'ai moins de 26 ans et je ne parviens pas à effectuer le parcours d'achat : pourquoi ?

L'entrée est gratuite dans les sites gérés par le Centre des monuments nationaux, dont l'abbaye du Mont-Saint-Michel, pour les jeunes de moins de 26 ans (ressortissants des pays de l'Union Européenne et résidents réguliers non-européens) sur le territoire français : l'abonnement leur est donc inutile.

Moyens de paiement

27. Quels sont les moyens de paiement acceptés par le Centre des monuments nationaux ?

Les moyens de paiement acceptés sur le site de vente en ligne Passion monuments sont :

- Cartes bancaires : CB/Visa/Mastercard
- American Express
- JCB

Réception de l'abonnement

28. Je n'ai pas reçu ma e-carte : que faire ?

La e-carte est générée et envoyée automatiquement dès que la commande est réglée. Vous pouvez la retrouver de deux façons :

- Dans votre messagerie électronique – au besoin, nous vous invitons à vérifier dans vos spams ou courriers indésirables.
- Dans votre espace client, en sélectionnant « Mes commandes » dans le menu en haut à droite après connexion à votre compte.

Si vous ne la trouvez à aucun de ces deux endroits, écrivez-nous à cmn@getaticket.com

Achat pour un tiers

29. Est-il possible d'offrir l'abonnement ?

Non, il n'est pour l'instant pas possible d'acheter l'abonnement pour en faire cadeau à un

tiers. En effet, lors de la création du compte client et de l'abonnement, il est nécessaire de renseigner l'identité et les coordonnées du bénéficiaire : si vous le faites pour un tiers, il sera donc au courant au moment de la réception des emails ; si vous le faites en inscrivant votre identité, il ne sera pas possible de la modifier par la suite.

RENOUVELLEMENT : COMMENT SE RÉABONNER

30. Le renouvellement est-il automatique ?

Non, le renouvellement n'est en aucun cas automatique ou tacite : vous devez faire la démarche de réabonnement pour renouveler votre adhésion et aucun règlement ne peut être prélevé sans cette démarche de votre part.

31. Comment faire pour se réabonner ?

Tout d'abord, nous vous remercions de votre fidélité !

Pour renouveler votre abonnement, vous devez vous rendre sur le site de vente en ligne Passion monuments <https://billetterie-passion.monuments-nationaux.fr>, vous connecter à votre compte client et sélectionner le parcours « Se réabonner ». Vous bénéficiez d'un tarif préférentiel à partir de 30 jours avant la date d'expiration de votre abonnement précédent et jusqu'à 10 jours après cette date d'expiration.

Vous avez aussi la possibilité d'acheter l'abonnement national proposé par le Centre des monuments nationaux pour aller plus loin dans votre découverte des monuments du réseau. L'abonnement national, c'est plus de 80 monuments en accès illimité partout en France dont l'abbaye du Mont-Saint-Michel et le château de Carrouges en Normandie mais aussi l'Arc de triomphe, la Sainte-Chapelle, le Panthéon, l'abbaye de Cluny, les châteaux d'Angers et d'Azay-le-Rideau, les Tours de la Rochelle, la Villa Cavrois et bien d'autres !

32. Est-il possible de renouveler mon abonnement en caisse de l'abbaye du Mont-Saint-Michel ?

Non, il n'est possible de se réabonner qu'en ligne.

33. J'avais un abonnement Solo et je souhaite passer à la formule Duo au moment de mon renouvellement : comment faire ?

Il n'est pas possible de changer de formule au moment du réabonnement tout en gardant les références de votre ancien abonnement et en bénéficiant du tarif préférentiel.

Si vous souhaitez passer à la formule Duo alors vous devez vous primo-abonner en Duo à plein tarif : vous aurez alors un nouveau numéro d'abonnement et un nouveau QR code. Cette action est possible en sélectionnant le parcours « S'abonner », une fois passé le délai de 15 jours après la date d'expiration de votre abonnement précédent.

INFORMATIONS PRATIQUES

Jours et horaires d'ouverture de l'abbaye

34. Quels sont les jours et les horaires d'ouverture de l'abbaye

L'abbaye est ouverte :

- Du 1^{er} mai au 31 août, de 9h à 19h
- Du 1^{er} septembre au 30 avril, de 9h30 à 18h

L'abbaye est fermée le 1^{er} janvier, le 1^{er} mai et le 25 décembre.

À noter :

- Dernière entrée autorisée 1h avant la fermeture.
- Dernier retrait des tablettes 1h30 avant la fermeture.
- Le village du Mont-Saint-Michel est une commune et par conséquent est accessible librement sans réservation, billet ou contrainte horaire.

Services et conditions de visite

35. Quelle est l'accessibilité de l'abbaye ?

L'abbaye est située au sommet du village du Mont-Saint-Michel.

De par sa situation au sommet du rocher et le grand nombre de marches, le site est difficile d'accès pour les PMR et les poussettes.

Suivant l'affluence, il faut compter environ 45 minutes / 1h entre les parkings et l'entrée de l'abbaye.

36. Quelles sont les conditions de visite ?

Dans le monument :

- Dans le cadre du Plan Vigipirate, des portiques de sécurité sont installés à l'entrée de l'abbaye du Mont-Saint-Michel et tout accès est précédé d'une fouille visuelle des sacs
- L'accès à l'abbaye n'est pas autorisé avec des valises ou gros sacs de randonnées. Les petits sacs (dimensions inférieures au format cabine) sont acceptés
- Le monument ne prend aucun bagage en consigne
- Les poussettes pliées sont autorisées dans le monument
- Le parcours comprend de nombreuses marches
- Les animaux de compagnie ne sont pas acceptés, même dans un sac de transport
- Les couteaux et trottinettes sont interdits
- Il est interdit de fumer et manger dans le monument
- Certains espaces extérieurs peuvent être fermés en cas de mauvaises

conditions climatiques

- Sanitaires gratuits en début et en milieu de parcours, équipés de tables à langer

Comment venir à l'abbaye ?

37. Comment venir à l'abbaye en voiture ?

Pour venir en voiture à l'abbaye, suivez les itinéraires suivants :

- De Saint-Malo : sortie n° 2, D 155 et D 797 ou N 176 vers Pontorson, puis D 976.
- De Caen : sortie n° 8, N 175 vers Rennes jusqu'à Pontaubault, puis D 43, D 75 et D 275 vers Le Mont-Saint-Michel.

L'abbaye est située au sommet du village du Mont-Saint-Michel.

Des parkings payants sont disponibles à l'entrée du site du Mont-Saint-Michel à 4km environ. Des navettes gratuites fréquentes circulent pour accéder au Mont depuis les parkings. Suivant l'affluence, il faut compter environ 45 minutes / 1h entre les parkings et l'entrée de l'abbaye.

38. Comment venir à l'abbaye en mobilité douce ?

En train :

La gare la plus proche se trouve à Pontorson. Un service de navette assure la transition entre Pontorson et Le Mont-Saint-Michel tout au long de l'année (<https://www.ot-montsaintmichel.com/pratique/se-deplacer-pendant-le-sejour/transports-publics/>).

De nombreuses liaisons permettent de se rendre au Mont-Saint-Michel :

- Le train NOMAD Paris-Montparnasse > Le Mont-Saint-Michel en train direct + navette via Pontorson ou en train + car via Villedieu-les-Poêles
- Le TGV Paris-Montparnasse > Rennes puis correspondance en car
- Le TGV Paris-Montparnasse > Dol de Bretagne puis correspondance vers Pontorson puis vers le Mont-Saint-Michel en car

Informations et réservations sur SNCF Connect.

En bus :

Keolis Armor propose des liaisons régulières et directes en bus depuis Rennes et Saint-Malo.

Informations et réservations sur le site de Keolis Armor.

En vélo :

Le Mont-Saint-Michel est accessible via cinq itinéraires cyclables :

- La Véloscénie qui relie Paris au Mont-Saint-Michel

- La Vélomaritime qui relie Caen au Mont-Saint-Michel
- La VéloWestNormady qui relie les plages du débarquement au Mont-Saint-Michel
- La Voie Verte qui permet de relier le Mont et Pontorson
- La Regalante qui relie le Mont-Saint-Michel à Nantes

Plusieurs stationnements avec arceaux sont proposés :

- Parking P9, situé au nord des parkings, réservé aux deux roues (5 box vélo)
- Le long de la voie verte à proximité du barrage du Couesnon
- Place du barrage du Couesnon, le long de la route qui mène au Mont
- Dans l'arrière-cour des Fanils -> ce parc à vélo n'est pas à l'abri des fortes marées, il peut être dangereux en cas de fort coefficient et le nombre de places est très limité. Il est fortement conseillé de stationner en amont du village au niveau des arceaux indiqués ci-dessus.

CONTACT

39. Qui contacter en cas de besoin ?

Vous pouvez nous contacter :

- Par email, du lundi au vendredi :
 - Pour tout problème technique, écrivez-nous à cmn@getaticket.com
 - Pour toute question relative au programme d'abonnement, écrivez-nous à abonnement-abbayesm@monuments-nationaux.fr

Vous n'avez pas trouvé la réponse à votre question ? Ecrivez-nous !